

Ville de Hannut
Service de l'Aménagement du Territoire
Rue de Landen 23
4280 Hannut

NOTIFICATION DU DEBUT DES TRAVAUX

Conformément à l'article D.IV.71 du CoDT stipulant que le titulaire du permis avertit, par envoi, le collège communal et le fonctionnaire délégué du début des actes et travaux **quinze jours avant leur commencement.**

Le demandeur

Nom
Adresse

Référence urbanistique

Permis délivré le
Référence du permis : <input type="checkbox"/> PU/..... <input type="checkbox"/> PL/...

Référence du bien

Bien sis rue
Parcelle cadastrale Section..... N°
Lotissement Lot n°

L'entrepreneur qui exécutera la construction du gros oeuvre

Nom
Adresse
Tél.

Date de début des travaux :

Fait à , le

Signature